



# Le rôle de la Direction nationale de la statistique sociale des Allocations familiales

IDS 28 janvier 2015

Benoît Cérroux



## Implantation territoriale des structures

X Đ U b ] a U h ] c b ' X Y ' ` U ' j ] Y ' g c

# En préambule

## Š I b WY b h f Y g c W] U` WĐ Y g I

centre soci@rieuvallon suisse  
centre soci@SaintVivien

- ~ W} Á ... ~ ~ ã ] ^ { ^ } c Á ] [ | ^ ç æ | ^ } c Á á ^ Á ] i l p a { a c ... õ
- ~ proposant ~ } ^ Á [ ~ ~ | ^ Á á ^ Á • ^ | ç ã & ^ • Á ^ c Á á ^ • Á æ c ^ | ã
- ~ et organisant des activités festives ou culturelles.

## Š I b Y g h f i Wh i f Y X Y j c ] g ] b U [ Y WĐ Y g h ž

espace de vie sociale depuis  
la circulaire de 2012

- ~ Une salle polyvalente
- ~ Une maison de quartier

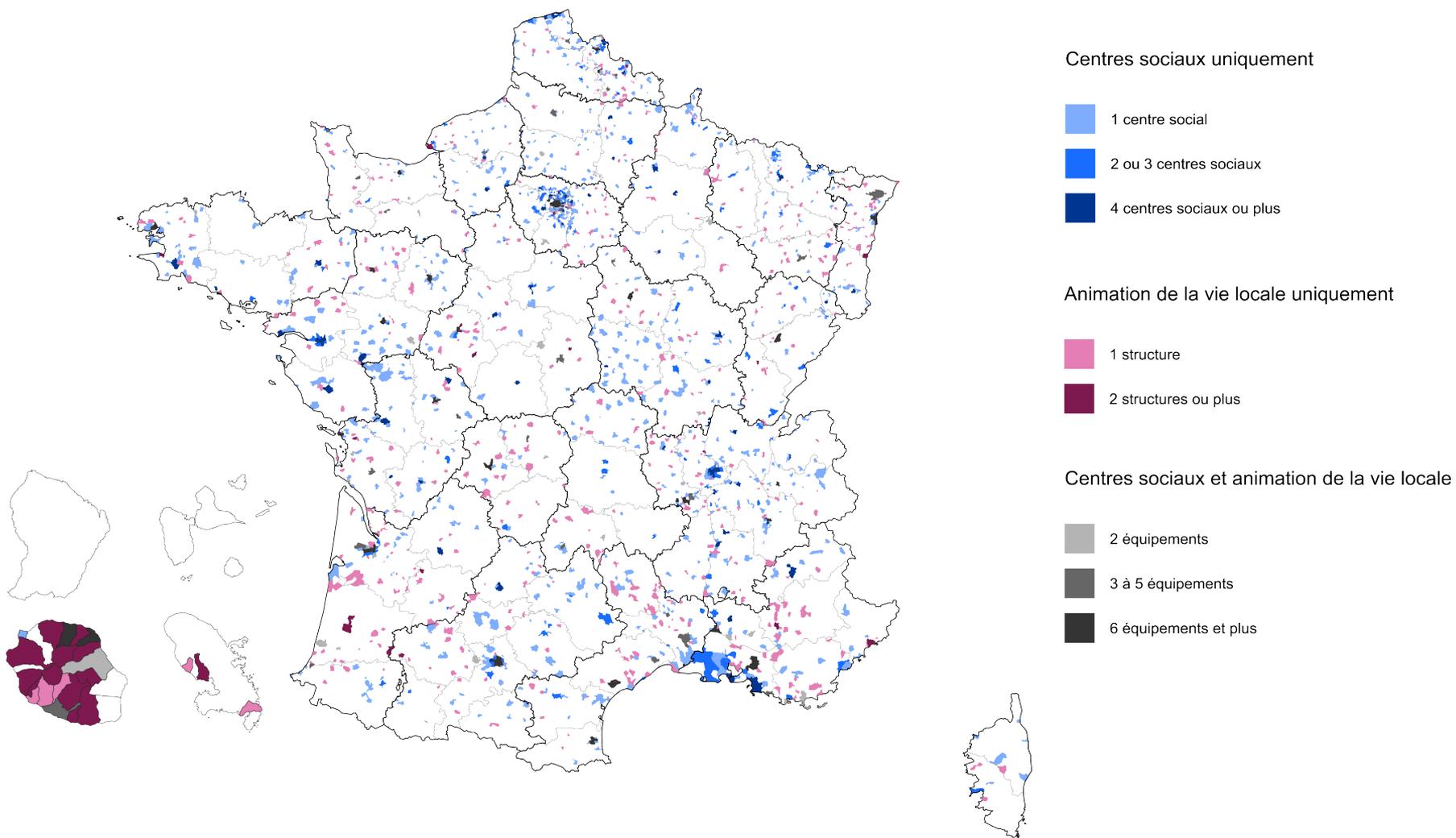
## Š Agrément des CAF au vu du projet de chaque centre social

- ~ Vocation sociale globale
- ~ Favoriser les liens familiaux et sociaux
- ~ Prend en compte les demandes et les initiatives des habitants
- ~ Vise à développer vie associative et partenariat

|   | Communes     |          | Population municipale 2009 |           |
|---|--------------|----------|----------------------------|-----------|
|   | effectifs    | %        | effectifs                  | %         |
| Aucun établissement AVS                           | 34971        | 95       | 34 897 8                   | 54        |
| Au moins un établissement AVS                     | 1 709        | 5        | 29 406 6                   | 46        |
| <i>dont structures de voisinage uniquement</i>    | <i>511</i>   | <i>1</i> | <i>2 539 554</i>           | <i>4</i>  |
| <i>structures de voisinage et centres sociaux</i> | <i>100</i>   | <i>0</i> | <i>8 665 183</i>           | <i>13</i> |
| <i>centres sociaux uniquement</i>                 | <i>1 098</i> | <i>3</i> | <i>18 201 872</i>          | <i>28</i> |

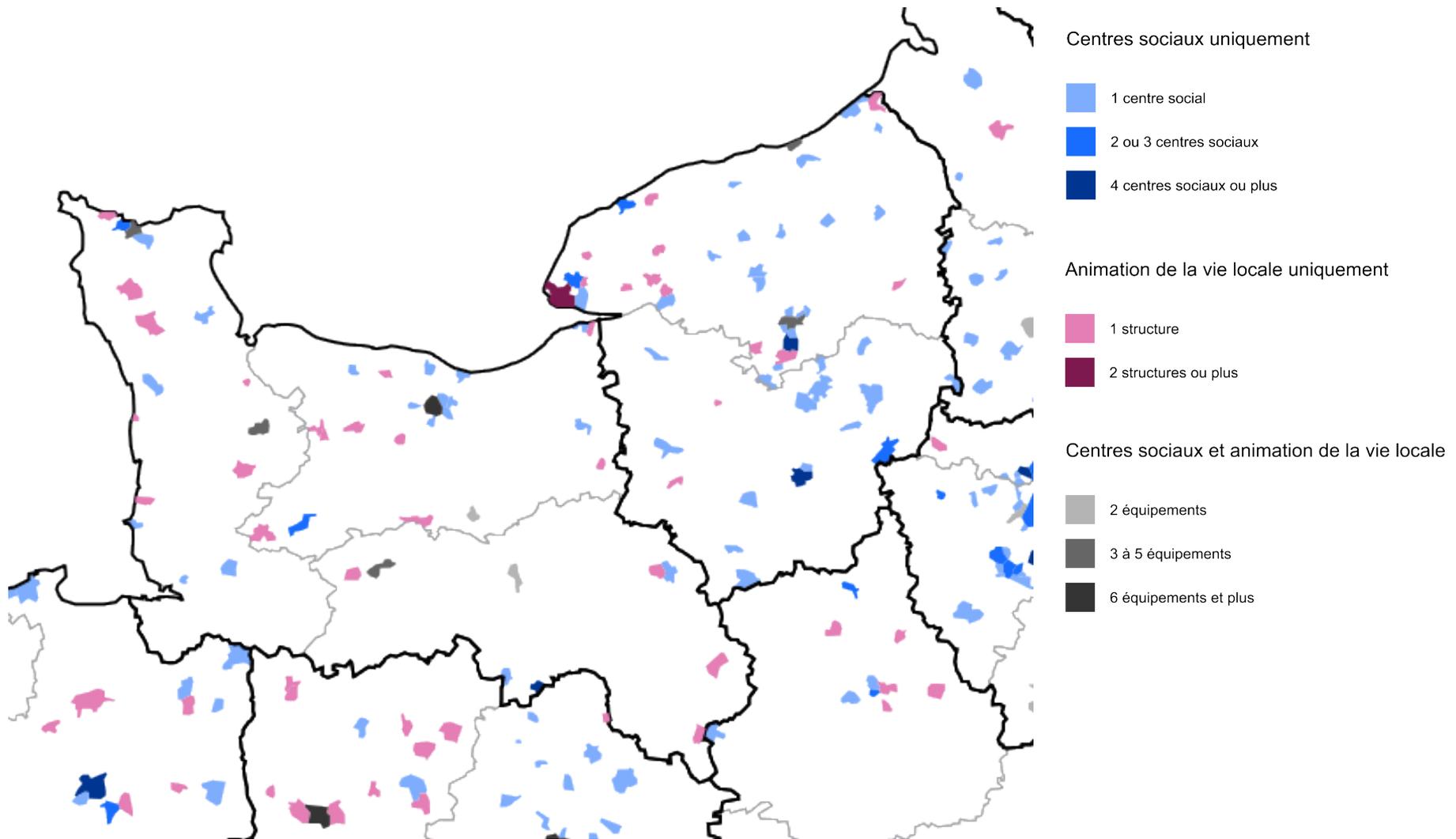
sources CNAF DSER SIASAF 2012 INSEE Base communale au 1er janvier 2011

# Implantation au niveau communal, en 2012

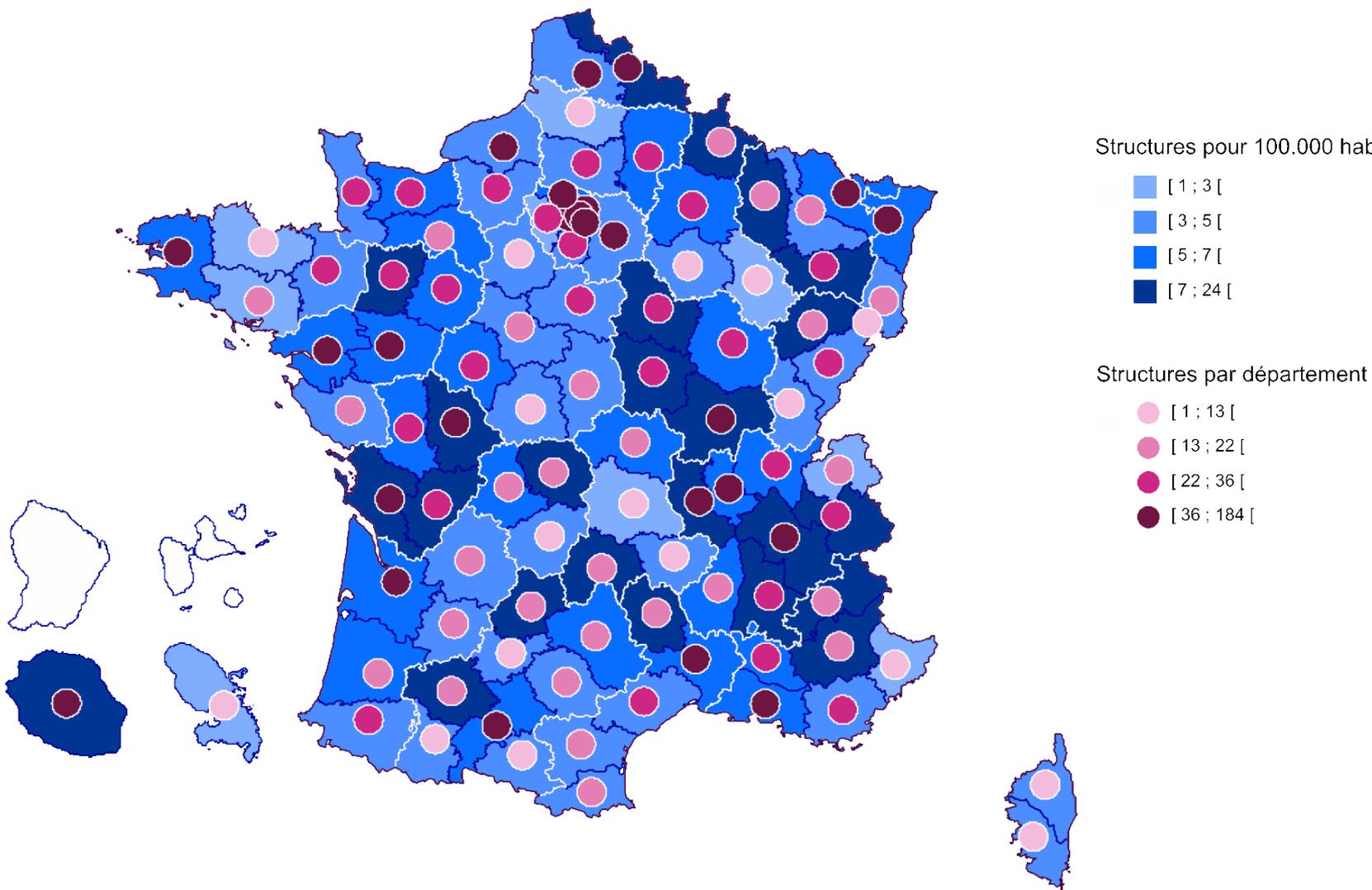


Source Cnaf Dser SiasAfs2012

# Implantation au niveau communal, en 2012



Source Cnaf Dser SiasAfs2012



Source Cnaf Dser SiasAFs2012-Insee, base communale au 1<sup>er</sup> janvier 2011

# **Retour sur une étude monographique sur les centres sociaux**

## § Objectifs

- ” mieux connaître projets, activités, publics
- ” forces et faiblesses
- ” singularité et utilité

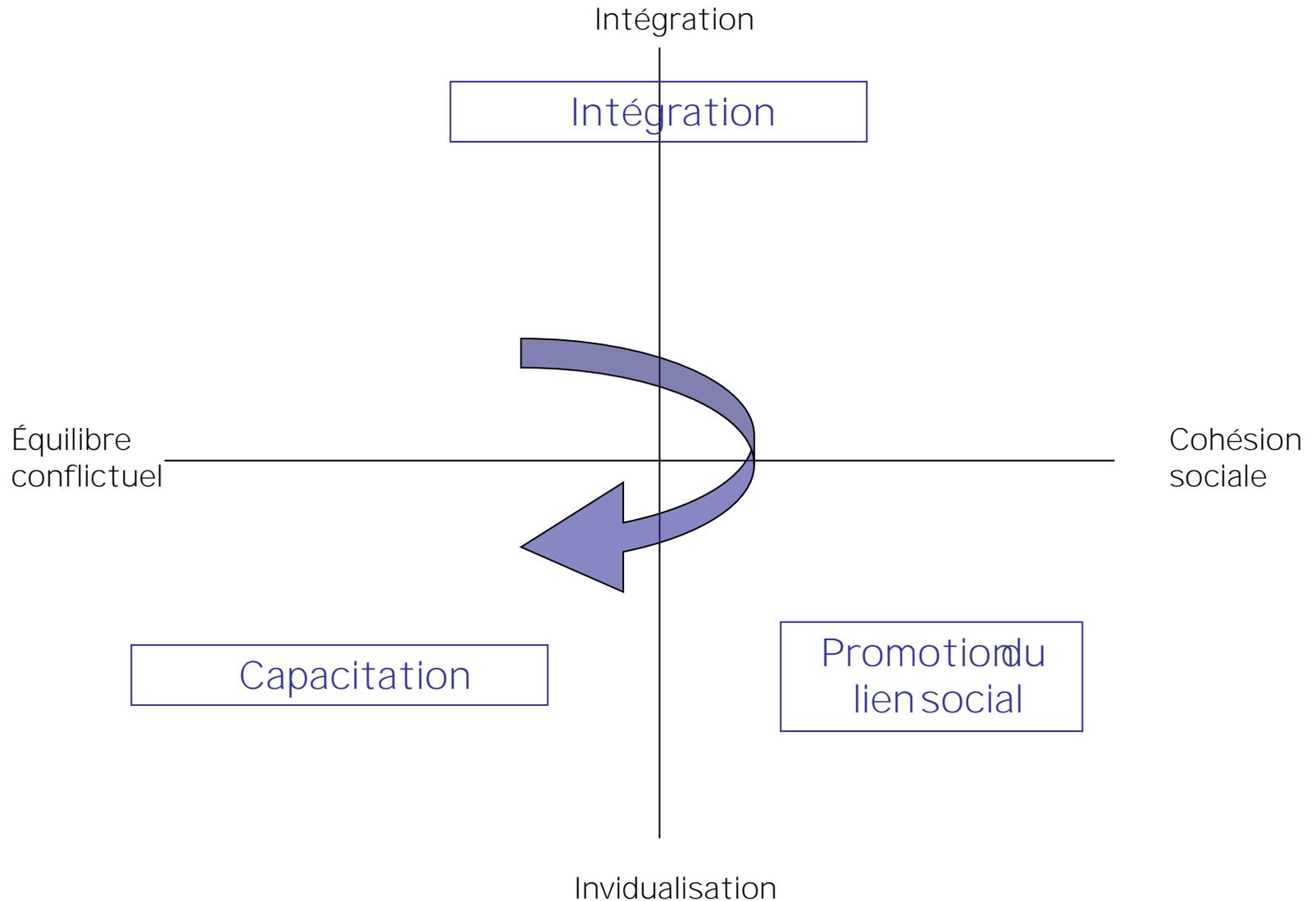
## § Territoires

- ” deux centres sociaux de Charente-Maritime
- ” deux centres sociaux de Seine-Saint-Denis
- ” deux centres sociaux du Gard

## § Méthode : entretiens avec

- ” les partenaires et les tutelles
- ” les usagers

# Le projet social, expression de la vision du lien social



# Le territoire et son contexte

## Š Caractéristiques du territoire et fonctionnement à enjeux du projet

## Š Équipements présents sur le territoire

“ environnements clairsemés

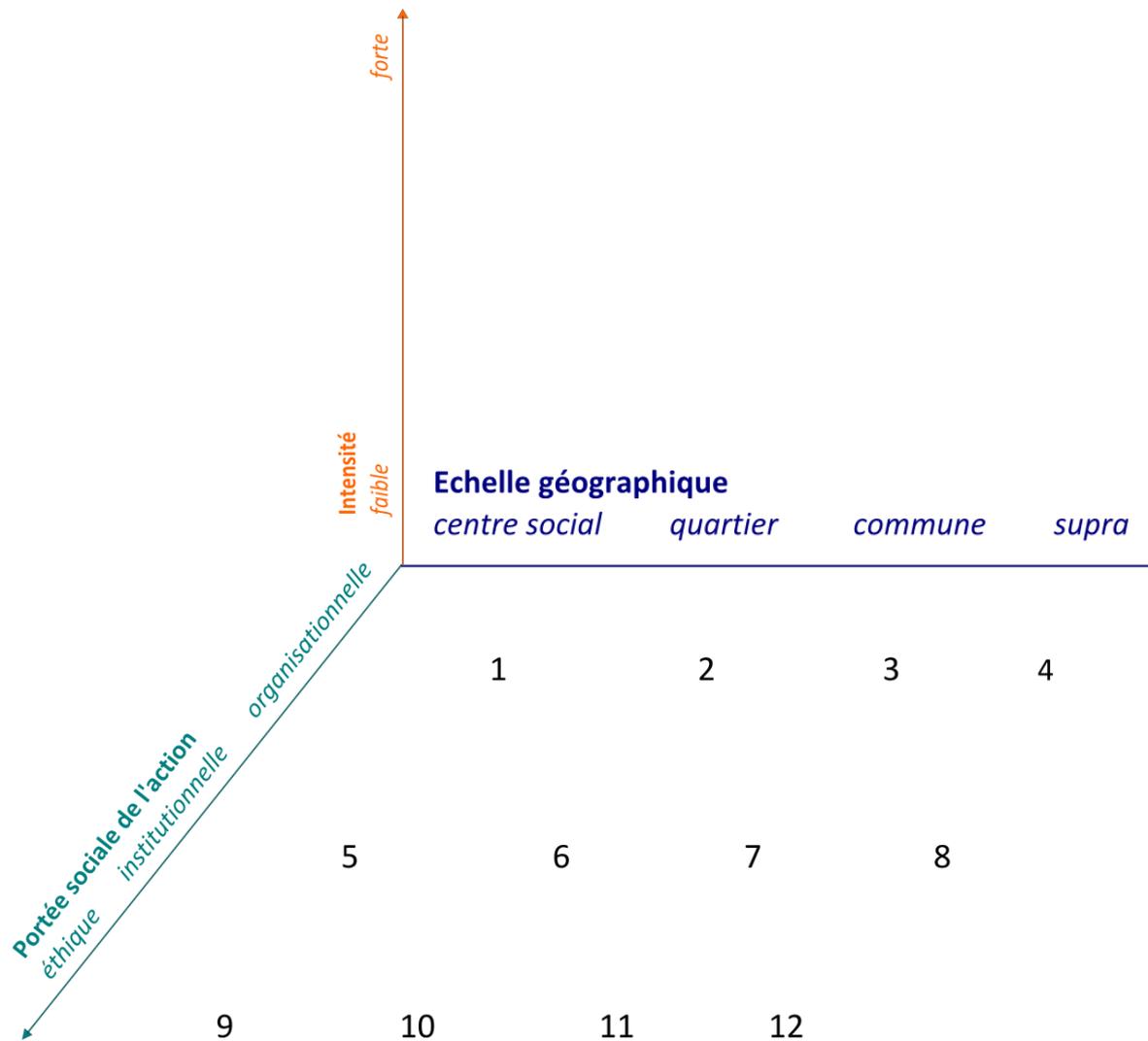
à à ^ • [ ã } • Á } [ } Á & [ ˇ ç ^ ! c • Á ] æ! Á | q æ& c ã [ } Á ]

“ environnements denses

à préservation des partenariats ou substitution aux équipements associatifs

## Š Territoires perçus comme segmentés à promotion du lien social

# La participation des habitants





# Participation et rapport au politique

| Rapport au pouvoir politique                      | Portée de portée  | Nature du projet                              | Objectif de la participation          | Nature de la médiation<br><i>Interface</i> |
|---|-------------------|---|---------------------------------------|--|
| Contributif                                       | Organisationnelle | Intégration                                   | Citoyenneté<br>Bénévolat              | Experte /<br>Tutélaire                     |
| Expressif /<br>Substitutif<br><i>Porte-parole</i> | Institutionnelle  | Promotion du<br>lien social                   | Demande sociale<br>Responsabilisation | Experte /<br>Émergente                     |
| Agonistique<br><i>Gestion du<br/>conflit</i>      | Éthique           | Capacitation<br><i>Compétence<br/>sociale</i> | Émancipation                          | Réflexive                                  |

# Participation et appropriation

## Š 7 c b WY d h ] c b ` X i ` d f c ^ Y h ` Y h ` a ] g Y ` Y b ` É

- ~ le fonctionnement du centre, les modes de relations internes et externes,
- ~ la conception de la participation des professionnels, des acteurs, des usagers, des habitants.

## Š Forte appropriation du projet et des pratiques

- ~ travail sur les valeurs : autonomie, solidarité, construction dialoguée, concertation, réflexion collective, étayage du lien social, écoute
- ~ ] ^ | { ^ c Á à ^ Á | ^ } ~ [ | & ^ | Á | æÁ & æ] æ& ã c ...Á à q ^ } c | ^
- ~ | ^ • Á ] | æc ã ~ ^ • Á à ^ Á à ...ç ^ | [ ] ] ^ { ^ } c Á • [ & ã æ | Á | activités, prétextes, se réfèrent à ces fondements

# Acteurs et méthodes de travail

- Š créer du lien social à partir de la co-construction du projet
- Š relations non hiérarchisées
- Š professionnels, bénévoles et publics dans de nombreux sujets autour du projet
- Š Participation : méthode de travail, mode de fonctionnement de  
` D f e i ] d Ypublcs ' X Y g `
- Š Méthodes de travail et participation des acteurs infléchissent la force et les dynamiques pour structurer le projet

N° 134 - avril 2013

## l'e-ssentiel

Publication électronique de la Caisse nationale des Allocations Familiales  
Direction des statistiques, des études et de la recherche

### Centres sociaux et structures de voisinage dans l'animation de la vie sociale des caisses d'Allocations familiales

Les équipements de la vie sociale financés par la branche Famille couvrent 5 % des communes et près de la moitié (45 %) de la population. On dénombre 2 000 centres sociaux se situant principalement sur des territoires urbains densément peuplés et 800 structures de voisinage se rencontrant davantage en zone rurale. Les équipements se distinguent, en outre, par leur fonctionnement : les centres sociaux adoptent des modes de gestion plus diversifiés que les structures de voisinage, sont agréés depuis plus longtemps par les caisses d'Allocations familiales (Caf) et sont plus souvent ouverts toute l'année.

**Centres sociaux et espaces de vie sociale<sup>1</sup>** constituent les deux types d'équipement soutenus par les caisses d'Allocations familiales (Caf) au titre de l'animation de la vie sociale (encadré 1). Héritiers d'histoires distinctes, dotés de missions et de moyens d'envergure différentes, ces équipements présentent un profil fortement contrasté, tant au niveau du territoire où ils sont implantés que dans leur fonctionnement.

**Dispersion territoriale, concentration urbaine**  
En 2012, 2 082 centres sociaux et 845 structures de voisinage émaillent le territoire national (hors Mayotte), principalement implantés dans les zones de forte densité de population que sont les régions Île-de-France et Rhône-Alpes, les départements du Nord et des Bouches-du-Rhône<sup>2</sup> (carte 1). Les départements d'Outre-mer (Dom)<sup>3</sup> en sont à l'inverse, quasiment dépourvus, à l'exception notable de La Réunion<sup>3</sup>.

Si seules 5 % des communes disposent d'au moins un établissement d'animation de la vie sociale, elles regroupent près de la moitié de la population (tableau 1). Le taux d'équipement des communes varie d'ailleurs très nettement en fonction de la taille de l'unité urbaine<sup>4</sup> à laquelle elles appartiennent. Ainsi, moins de 2 % des communes rurales possèdent un établissement d'animation de la vie sociale. C'est le cas de 15 % à 18 % des communes incluses dans une unité urbaine de 5 000 à 80 000 habitants, et de 23 % à 26 % lorsqu'elles comptent davantage d'habitants. Les communes de l'unité urbaine de Paris se démarquent plus spécifiquement, plus d'un tiers d'entre elles disposent d'au moins une structure d'animation de la vie sociale. Par ailleurs, ces équipements sont surreprésentés dans les villes-centres et, dans une moindre mesure, dans les communes de banlieue.

Ces deux types d'équipements se présentent assez largement comme alternatifs, les communes proposant aux habitants à la fois l'un et l'autre étant très peu nombreuses. En effet, 97 communes sont dans ce cas en 2012, soit 5 % des communes équipées. Elles regroupent néanmoins 19 % des centres sociaux et espaces de vie sociale. Cinq villes, parmi les plus grandes, accueillent chacune 20 établissements d'animation de la vie sociale ou plus : Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Saint-Etienne et Paris. Cette double offre se retrouve, de manière plus généralisée, dans le département du Nord, où les habitants de neuf communes (Lille et Douai notamment) peuvent aussi bien fréquenter un centre social qu'un espace de vie sociale.

**Notes** : 1. Centre social peut apparaître, pour qui n'en fréquente pas, comme un équipement polyvalent de proximité. En fonction des besoins spécifiques des habitants, et avec la préoccupation à la fois de créer du lien entre les personnes et de la cohésion sur le territoire, le centre social propose des services et des activités (par exemple, halte garderie ou accueil de loisirs, permanences administratives, ateliers théâtre ou couture), organise des activités festives ou culturelles... Pour aider les habitants à réaliser leurs projets, le centre social met également à leur disposition des moyens logistiques (locaux, matériel...) et professionnels (les compétences des personnels du centre social). Cette vision masque toutefois ce qui constitue l'essence des centres sociaux. En effet, ces structures sont, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les seuls équipements sociaux collectifs à être reconnus pour l'élaboration des politiques sociales. La branche Famille de la Sécurité sociale contribue fortement, depuis sa création en 1945, au développement de ces équipements de voisinage (encadré 1, p. 106). Financièrement et dans l'orientation de leurs missions. Ainsi, les activités et les services

**1**

n° 134 - avril 2013

## Les centres sociaux et l'animation sociale dans la politique familiale

**Benoit Céroux**  
Christiane Crépin

**Chaf** : Département de l'animation de la recherche et du Réseau des chargés d'affaires, Réseaux Recherche et Prospective.

**Mots-clés** : Centre social ; Projet social ; Cohésion sociale.

**Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF)**  
encadré 2, p. 109 et réalisée par le Centre Émile Durkheim (Coseriu, 2013).

### Contexte et méthodologie de l'étude

**Les centres sociaux et les caisses d'Allocations familiales**  
Aujourd'hui, plus de deux mille centres sociaux et sept cents structures d'animation locale (1) émaillent le territoire, principalement implantés dans les zones de forte densité de population (notamment, dans les Bouches-du-Rhône, la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique, le Nord, le Rhône et Paris (carte 1, p. 109)). Près de la moitié des centres sociaux sont implantés dans une ville-centre (2), et plus du tiers se sont en banlieue. En partie héritage historique, les centres sociaux sont principalement implantés en zone urbaine (55 % sont dans une agglomération de dix mille habitants ou plus) ; les départements comptent, globalement, d'autant plus de centres sociaux qu'ils sont fortement et densément peuplés. Les considérations démographiques

## DOSSIER D'ÉTUDE

N°160

FÉVRIER

2013

Régis Coseriu

**Les centres sociaux, entre participation et cohésion sociale**

Centre Émile Durkheim – université Bordeaux Segalen

ANALYSE 2014  
DONNÉES 2012

**LES CENTRES SOCIAUX**  
National

SENACS  
SERVICE NATIONAL  
DES ALLOCATIONS FAMILIALES